



39^{ème} CONGRES DE L'ASSOCIATION FRANCAISE DE CRIMINOLOGIE

avec le soutien de l'IERDJ



Des savoirs criminologiques aux pratiques professionnelles 10 ans après la Conférence de consensus sur la prévention de la récidive : Etat des lieux et perspectives

Vendredi 26 janvier 2024

Matin

09h00 – 09h30 Accueil – Café

09h30 – 10h00 Ouverture institutionnelle

Mot d'accueil

Elen VUIDARD, présidente de l'Association Française de Criminologie, Lieutenant-Colonne de gendarmerie, conseillère auprès de la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes

Valérie SAGANT, directrice de l'Institut des Etudes et de la Recherche sur le Droit et la Justice

EVOLUTIONS DES CULTURES PROFESSIONNELLES ET METHODES DE TRAVAIL SOUS L'INFLUENCE DES SAVOIRS CRIMINOLOGIQUES

10h-11h : Place de la criminologie dans la prise en compte des mineurs auteurs

- ❖ La Justice des mineurs, grande oubliée de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive ? : **Ludovic LAVANNE**, directeur du Centre éducatif fermé de Port-Louis, Guadeloupe.
- ❖ Evaluation des programmes de justice restaurative des mineurs et prévention de la récidive : une combinaison difficile ou déconseillée ? **Jessica FILIPPI**, chercheuse en criminologie à l'Université libre de Bruxelles, et intervenante à l'École Nationale de la PJJ.

- ❖ L'ultradroite juvénile sous-main de justice : criminologie clinique et retour d'expérience du suivi des équipes de la DTPJJ des Bouches du Rhône : **Olivier GIGNOLIN**, assistant de justice spécialisé à la cour d'appel d'Aix en Provence, chercheur associé à l'institut d'études de Géopolitique appliquée (IEGA) et **Corinne BLUM**, référente laïcité et citoyenneté à la DTPJJ des Bouches-du-Rhône.

11h -11h15 : Temps d'échange avec la salle

11h15- 11h30 : Pause

11h30- 12h30 : Place de la criminologie dans la prise en compte des majeurs auteurs

***Modérateur : Nicolas ESTANO**, vice-président de l'AFC, psychologue clinicien à l'Unité de Psychiatrie et de Psychologie Légales de Ville-Evrard et au CRIAVS Ile de France Nord Est, expert près la Cour d'Appel de Paris.*

- ❖ L'expertise psychologique des femmes de retour des zones irako-syrienne : quelles spécificités criminologiques ? **Alexandre LEDRAIT**, maître de conférences en psychologie clinique, Université de Caen, et **Astrid HIRSCHMANN**, professeure de psychologie et pathologie clinique, Université de Caen
- ❖ Les pratiques suisses d'expertise psychiatrique pénale et d'évaluation de la récidive : **Camille JANTZI**, médecin responsable de l'Unité de psychiatrie légale au centre universitaire de Romand, Spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, Genève
- ❖ Analyse des effets du bracelet électronique en termes de désistance, **Valérian BENAETH**, docteur en sciences politiques de l'Université de Paris-Saclay, Chercheur associé au CESDIP

12h30-12h45 : Temps d'échange avec la salle

12h45-14h15 : Pause déjeuner

APRES-MIDI

14h15-15h15

CRIMINOLOGIE ET SAVOIRS EXPERIENTIELS

***Modérateur : Christophe PRAT**, Docteur en psychologie, psychologue en service pénitentiaire d'insertion et de probation*

- ❖ Paroles de l'accusé, paroles sur l'accusé : Réflexivité et subjectivation lors des procès de terrorisme, **Claire LITTAYE**, docteure en sciences et techniques de la cognition, Université de technologie de Compiègne.
- ❖ Le vécu de la procédure pénale des migrants condamnés, **Mariami GAGOSHVILI**, experte judiciaire et interprète à la cour d'appel de Douai, étudiante en master de Criminologie Critique, Université Catholique de Lille.
- ❖ Les savoirs expérientiels des victimes (intervenant à confirmer)

15h15-15h30 : Temps d'échange avec la salle

15h30-15h45 : Pause

AGENCEMENTS CROISES POUR LA RECHERCHE, LA FORMATION ET LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Modérateur : Philippe POTTIER, vice-président, ancien directeur de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP)

15h45-17h15 : Etat des lieux de la place de la formation professionnelle dans le développement du recours aux savoirs criminologiques : bilan et perspectives.

- ❖ **Pour les magistrats : Laurence BEGON**, secrétaire générale de l'AFC, magistrate, conseillère justice à la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes, ancienne coordonnatrice de formation continue à l'ENM
- ❖ **Pour les forces de sécurité intérieure : Aurélien LANGLADE**, chef de la division de la recherche et d'analyse criminologiques, sous-direction de la stratégie et du pilotage territorial, Direction nationale de la police judiciaire et **Elen VUIDARD**, présidente de l'AFC, Lieutenant-Colonelle de gendarmerie, conseillère à la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes, ancienne analyste comportementale au Département des Sciences du Comportement au Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale.
- ❖ **Pour les personnels pénitentiaires : (intervenant à confirmer)**
- ❖ **Pour les directeurs et éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse : (intervenant à confirmer)**

17h00-17h15 : Temps d'échange avec la salle

17h15-17h30 : Grand témoin (capsule vidéo)

- ❖ Etat des lieux de la place de l'Université dans le développement de la criminologie en France : par **Martine HERZOG-EVANS**, professeure de droit et de criminologie à l'université de Reims

17h30-19h00 : Verre de l'amitié

Samedi 27 janvier 2024

Matin

09h30 – 10h00 Accueil

10h00 – 10h10 Mot d'accueil

Elen VUIDARD, présidente de l'AFC

EVOLUTIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES SOUS L'INFLUENCE DES SAVOIRS CRIMINOLOGIQUES : REPRESENTATIONS SOCIALES ET TRAITEMENT SPECIALISE

10h10-11h20 : Violences intrafamiliales : une évolution des représentations sociales à l'origine d'une évolution du traitement pénal ?

Modérateur : Sophie BARON-LAFORET, administratrice de l'AFC, psychiatre des hôpitaux honoraire, présidente du CIDFF Pyrénées-Orientales

- ❖ Les dynamiques criminologiques et l'appréhension du féminicide, **Anne-Blandine CAIRE**, professeure de droit privé et de sciences criminelles, Université de Clermont Auvergne et **Margaux CAMUS**, doctorante en droit privé et sciences criminelles, Université de Clermont Auvergne.

Réflexions autour du concept de contrôle coercitif

Modérateur : Alain BLANC, vice-président de l'AFC, magistrat honoraire

- ❖ **L'apport de la psychologie sociale** : Dix ans et dix mille victimes plus tard : apports de la psychologie sociale à l'appréhension pluridisciplinaire de la violence conjugale/intrafamiliale à l'aune du contrôle coercitif **Andreea GRUEV-VINTILAA**, maîtresse de conférences HDR en psychologie sociale, Université Paris Nanterre (à confirmer)
- ❖ **L'apport de la sociologie** : Les limites à l'incrimination du « contrôle coercitif ». État des lieux et perspectives, **Pierre-Guillaume PRIGENT**, docteur en sociologie et enseignant à l'Université Bretagne occidentale et **Gwenola SUEUR**, doctorante en sociologie à l'Université Bretagne occidentale
- ❖ **L'apport du droit** : Le contrôle coercitif : pour une reconnaissance pénale ? **Yvonne MULLER LAGARDE**, professeure des universités, membre du Centre de droit pénal et de criminologie. Université Paris Nanterre.

11h20-11h30 Temps d'échange avec la salle

11h30-11h50 Pause

COMMENT LES JOURNALISTES RENDENT-ILS COMPTE DES FAITS CRIMINELS A L'AIDE DES SAVOIRS CRIMINOLOGIQUES ?

11h50-12h30

- ❖ **Matthieu DELAHOUSSE**, journaliste spécialisé sur les questions judiciaires
- ❖ **Lorraine DE FOUCHER**, journaliste reporter en service enquête

12h30 -12h45 Echanges conclusifs avec la salle

12h45 Mot de clôture